



Montréal, le 28 mars 2011

PAR COURRIEL ET PAR POSTE

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800 Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

Objet : Gestion du risque de crédit de la clientèle grande puissance
Dossier Régie : R-3733-2010
Notre dossier : R000354 TJO

Cher confrère,

Suivant la décision de la Régie D-2011-024 rendue le 25 février 2011 dans le dossier mentionné en objet, le Distributeur dépose les documents suivants :

- HQD-3, document 1 : Ajouts et modifications aux Conditions de service d'électricité proposées ;
- HQD-3, document 1, annexe A : version française du texte proposé ;
- HQD-3, document 1, annexe B : version anglaise du texte proposé ;
- HQD-3, document 2 : Modifications à l'annexe J de la décision D-98-25.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Jean-Olivier Tremblay

Jean-Olivier Tremblay
JOT/gp

p. j.
c. c. : Intervenants (par courriel seulement)